

L'un des témoins a déclaré: "La plupart des jeunes quittent la ferme mais les parents y demeurent. Nombre de ces agriculteurs hésitent à quitter leur ferme parce qu'ils ne s'estiment pas suffisamment aptes à des emplois non agricoles." Plusieurs mémoires nous ont fait remarquer que, en général, le mieux serait de multiplier les dispositions en vue de la formation des jeunes ruraux à un travail spécialisé et de déterminer quel genre d'emplois leur conviendrait. Cela se ferait tout en laissant plusieurs familles sur leurs petites fermes actuelles à titre d'entreprises partielles ou même comme lieu de résidence, dans le cas des vieux exploitants pour le moins.

Parallèlement à cette ligne de conduite, il faudrait créer des conditions favorables à l'égard de l'industrie et particulièrement à l'égard de la décentralisation de l'industrie afin d'encourager ceux qui quittent la ferme. Dans le cas des agriculteurs à temps réduit, le travail à l'extérieur serait un moyen d'ajouter à leur revenu agricole.

Les propositions visant à accroître le revenu et l'embauchage en dehors de la ferme réclament des offres d'emploi ainsi que de l'assistance en matière d'information et de propagande. Tous les mémoires ont insisté sur divers genres d'aide applicables à plein temps ou à temps réduit. Ces genres d'aide sont:

- (1) L'encouragement de l'industrie à s'établir dans des collectivités rurales de manière à fournir des occasions d'emploi non agricoles. Cela permettrait à quelques groupes familiaux de rester attachés à leur milieu. Ce genre d'initiative convient particulièrement à l'employeur qui compte sur de la main-d'oeuvre saisonnière. Si l'industrie rencontre des conditions locales favorables et que l'emploi n'entre pas en conflit avec les principales tâches agricoles de la saison, ces entreprises complémentaires peuvent alors assurer des moyens d'existence satisfaisants à plusieurs familles.
- (2) La prise de disposition relatives à la formation professionnelle et technique dans les régions rurales afin d'améliorer les aptitudes des cultivateurs et d'augmenter leurs chances de trouver de meilleurs emplois dans l'industrie. Ce programme pourrait être appliqué de la même façon que les cours spécialisés en agriculture.
- (3) L'expansion et l'amélioration des services actuels de placement dans les régions rurales, ce qui permettrait de mieux renseigner les cultivateurs à petit revenu et leurs familles sur tous les emplois disponibles. La situation de la main-d'oeuvre sur les fermes pourrait aussi faire l'objet de rapports plus réguliers et plus systématiques.
- (4) L'octroi d'une aide spéciale ou d'une indemnisation de rétablissement dans le but d'assister les familles rurales dans leur déménagement vers les régions où il y a plus d'emplois. De l'aide financière pourrait être fournie pour une partie de la période d'adaptation et pour les directives à donner à ces familles.

Les autres formes d'aide proposées comprennent: a) la préparation d'un programme pour toute la collectivité et surtout par certains groupes sociaux tels que les commerçants, les éducateurs, les paroisses, les groupes